

SERVICE TRAVAUX

Visa du Service :

Visa de la Directrice générale f.f. :

Projet de délibération du Conseil communal du 29 juin 2020

---

N° - Convention entre la Ville de Verviers et le Service Insertion du CPAS de Verviers dans le cadre de travaux de jardinage – Adoption.

LE CONSEIL,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1122-30 ;

Attendu que le CPAS dispose d'une équipe de jardiniers (JARDILINE) pour l'entretien de ses espaces verts ;

Attendu que le CPAS propose ses services à la ville de Verviers via une équipe de jardiniers ;

Attendu que le travail consiste en la tonte de pelouses, la taille de haies, le ramassage de feuilles et de crasses ;

Vu le rapport du Responsable du Service Maintenance, en date du 8 juin 2020, proposant de ratifier la convention précisant les modalités de la collaboration entre le CPAS et la Ville de Verviers ;

Vu l'avis de la Section de M. DEGEY, Echevin, en séance du 26 juin 2020 ;

Par voix contre et abstention ;

APPROUVE

Le projet de convention ci-annexée entre la Ville de Verviers et le Service Insertion du CPAS de Verviers dans le cadre de travaux de jardinage.